



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 novembre 2022

Le gouvernement rejette avec désinvolture la contractualisation entre filières animales et végétales

Lors de l'examen du PLF 2023 au Sénat samedi 19 novembre dernier, une occasion historique de construire une meilleure résilience de la ferme France a été manquée. L'amendement visant à encourager la contractualisation pluriannuelle entre les filières animales et végétales a été rejeté. Ce dernier fédérait pourtant la majorité des filières agricoles qui prenaient leurs responsabilités de manière inédite pour structurer des synergies d'avenir.

« Nous regrettons profondément l'absence de réponse claire du gouvernement sur le dispositif construit par la FNSEA et ses Associations spécialisées végétales et animales. Nous passons à côté d'une occasion historique de bâtir collectivement une sécurisation réciproque entre les filières animales et végétales face à la volatilité des marchés ! » déclare Christiane Lambert, Présidente de la FNSEA suite au rejet de l'amendement incitatif à la contractualisation pluriannuelle entre éleveurs et cultivateurs par le Sénat samedi 19 novembre.

Le dispositif soutenu et travaillé par la majorité des filières agricoles partagé avec les fabricants d'aliments relevait pourtant du bon sens. Dans un contexte persistant de volatilité des matières premières agricoles, l'ambition de proposer un outil incitatif au lissage des prix pour l'ensemble de nos filières était un véritable levier vers la résilience des fermes françaises. Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire avait lui-même manifesté son intérêt pour cette démarche. Pourtant, lors de l'examen au Sénat, le représentant gouvernement a exprimé un avis défavorable en prétendant que ce levier n'était pas adapté pour accompagner le développement de la contractualisation et qu'il ne visait que certaines catégories d'exploitants agricoles.

Pour Eric Thirouin, Président du Comité de Coordination des Associations Spécialisées (CCAS), représentant les producteurs de grande cultures de la FNSEA, le refus du gouvernement en appui de ce dossier est incompréhensible : *« Pour enclencher cette dynamique vertueuse nous attendions un petit coup de pouce incitatif de l'Etat avec un déplafonnement de la Dotation pour l'Épargne de Précaution (DEP), il ne s'agit en aucun cas d'un avantage fiscal en faveur d'une catégorie d'agriculteurs ; mais bel et bien d'un encouragement pour un nouvel outil de gestion des risques économiques dont chaque agriculteur peut s'emparer »*. Ce dispositif innovant est en effet dédié à toutes les exploitations agricoles animales et végétales qui souhaitent se sécuriser face à des conditions de marché de plus en plus volatiles et imprévisibles ».

Pour Christiane Lambert et Eric Thirouin, « le gouvernement passe à côté de l'occasion de traduire l'affichage de soutien aux exploitations d'élevage très fragilisée pour tenir l'ambition de souveraineté alimentaire par une mesure concrète de stabilisation des capacités de production sur nos territoires face à la volatilité des prix des matières premières. Nous osons espérer que le gouvernement entendra notre appel et acceptera enfin de se mettre sérieusement au travail sur cette question capitale pour l'avenir de la Ferme France ».

Contact presse :

FNSEA : Sabri Derradji – sabri.derradji@reseaufnsea.fr – 06 21 16 80 84